



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Version 1.1

Date de révision 08/04/2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn
Nom de la substance : sulfate de zinc monohydrate
No.-Index : 030-006-00-9
No.-CAS : 7446-19-7
No.-CE : 231-793-3
No. enr. REACH EU : 01-2119474684-27-xxxx

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées : Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques : Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à tous les grades produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Accès aux centres anti-poisons de France (serveur ORFILA de l'INRS)
Disponible 7j/7 et 24h/24



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Informations limitées aux intoxications
01 45 42 59 59 appel depuis la France
+33 1 45 42 59 59 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Toxicité aiguë (Oral(e))	Catégorie 4	---	H302
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	---	H318
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H400
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	Catégorie 1	---	H410

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

- Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.
- Dangers physico-chimiques : Se référer à la section 9/10 pour les informations physicochimiques.
- Effets potentiels sur l'environnement : Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Symboles de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H302 H318 Nocif en cas d'ingestion.
Provoque de graves lésions des yeux.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence		
Prévention	: P280	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
Intervention	: P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
	P301 + P312	EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- sulfate de zinc monohydrate

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	
		Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger
sulfate de zinc monohydrate			
No.-Index : 030-006-00-9	<= 100	Acute Tox.4	H302
No.-CAS : 7446-19-7		Eye Dam.1	H318
No.-CE : 231-793-3		Aquatic Acute1	H400
No. enr. : 01-2119474684-27-xxxx		Aquatic Chronic1	H410
REACH EU			

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	: Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. En cas de difficultés respiratoires, mettre sous oxygène. Appeler immédiatement un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 10 minutes. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté. Appeler immédiatement un médecin.
Protection des secouristes	: Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.
Effets	: Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement	: Traiter de façon symptomatique.
------------	-----------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche. Le produit lui-même ne brûle pas.
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d') : Oxydes de soufre
--	---



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

5.3. Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.
- Conseils supplémentaires : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas de pollution des cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
- Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres rubriques

- Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.
Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.
Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Éviter la formation de poussière. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les poussières. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans le conteneur d'origine.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans un endroit sec.

Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Incompatible avec des acides forts et des oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

Information (supplémentaire) : Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Composant: sulfate de zinc monohydrate No.-CAS 7446-19-7

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DDSE (dose dérivée sans effet)

Travailleurs, Ingestion par rapport à, Zn soluble : 0,83 mg/kg p.c./jour



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Ingestion par rapport à, Zn insoluble	: 0,83 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Contact avec la peau par rapport à, Zn soluble	: 8,3 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Contact avec la peau par rapport à, Zn insoluble	: 83 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Inhalation par rapport à, Zn soluble	: 1 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet) Travailleurs, Inhalation par rapport à, Zn insoluble	: 5 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Ingestion par rapport à, Zn soluble	: 0,83 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Ingestion par rapport à, Zn insoluble	: 0,83 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Contact avec la peau par rapport à, Zn soluble	: 8,3 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Contact avec la peau par rapport à, Zn insoluble	: 83 mg/kg p.c./jour
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Inhalation par rapport à, Zn soluble	: 1,3 mg/m ³
DDSE (dose dérivée sans effet) Consommateurs, Inhalation par rapport à, Zn insoluble	: 2,5 mg/m ³

Concentration prédite sans effet (PNEC)

Eau douce par rapport à, Zn	: 20,6 µg/l
--------------------------------	-------------



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Eau de mer par rapport à, Zn	: 6,1 µg/l
Sédiment d'eau douce par rapport à, Zn	: 235,6 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment marin par rapport à, Zn	: 113 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol par rapport à, Zn	: 106,8 mg/kg poids sec (p.s.)
STP par rapport à, Zn	: 52 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Nécessaire en cas d'occurrence de poussière
Type de Filtre recommandé:
Filtre à particules:P2
Filtre à particules:P3

Protection des mains

Conseils : Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
L'information suivante s'applique aux solutions aqueuses saturées.

Matériel : Caoutchouc naturel
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Polyisoprène
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc nitrile
Délai de rupture : >= 8 h
Épaisseur du gant : 0,35 mm



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Matériel : Caoutchouc butyle.
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Matériel : Caoutchouc fluoré
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : Chlorure de polyvinyle
Délai de rupture : ≥ 8 h
Épaisseur du gant : 0,5 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité avec protections latérales

Protection de la peau et du corps

Conseils : Tenue de protection étanche à la poussière

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
En cas de pollution des cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : Poudre.
Couleur : blanc
Odeur : inodore
Seuil olfactif : non déterminé
pH : 4,0 - 5,6 (50 g/l ; 20 °C)
Point/intervalle de fusion : > 229 °C Se décompose avant de fondre.
Point/intervalle d'ébullition : 740 °C (1013 hPa) Se décompose avant ébullition
Point d'éclair : Non applicable
Taux d'évaporation : non déterminé



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Inflammabilité (solide, gaz)	: Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, supérieure	: Non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: Non applicable
Pression de vapeur	: non déterminé
Densité de vapeur relative	: non déterminé
Densité	: 3,35 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: 210 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non déterminé
Température d'auto-inflammabilité	: Non applicable
Décomposition thermique	: 70 °C Dégage de l'eau de cristallisation 240 °C , Se décompose par chauffage. substance anhydre
Viscosité, dynamique	: Non applicable
Explosibilité	: Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	: Non comburant

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Conseils : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Conseils : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Au chauffage l'eau sera perdue.
Décomposition thermique : 70 °C
Dégage de l'eau de cristallisation



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Décomposition thermique : 240 °C
Se décompose par chauffage.
substance anhydre

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Oxydes de soufre, Oxyde de zinc

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Données pour le produit

Effets CMR

Propriétés CMR

Cancérogénicité : Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénicité : Ne contient pas de composé listé comme mutagène
Tératogénicité : On ne le considère pas comme tératogène.
Toxicité pour la reproduction : Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction

Toxicité pour un organe cible spécifique

Exposition unique

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Exposition répétée

Remarques : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

Autres propriétés toxiques

Danger par aspiration

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration,

Composant: sulfate de zinc monohydrate **No.-CAS 7446-19-7**

Toxicité aiguë

Oral(e)

DL50 oral : 574 - 2949 mg/kg (Rat)



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Inhalation

Peut irriter le système respiratoire.

Dermale

DL50 dermal : > 2000 mg/kg (Rat)

Irritation

Peau

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Yeux

Résultat : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation

Résultat : Aucun effet de sensibilisation connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Composant:	sulfate de zinc monohydrate	No.-CAS 7446-19-7
-------------------	------------------------------------	--------------------------

Toxicité aiguë

Poisson

: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

CE50 : 1,13 mg/l (Ceriodaphnia dubia; 48 h) (US-EPA)

algue

CE50 : 3,73 mg/l (Selenastrum capricornutum; 72 h) (OCDE Ligne directrice 201)



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
Email : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant:	sulfate de zinc monohydrate	No.-CAS 7446-19-7
-------------------	------------------------------------	--------------------------

Persistance et dégradabilité

Persistance

Résultat : Donnée non disponible

Biodégradabilité

Résultat : Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux substances inorganiques.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	sulfate de zinc monohydrate	No.-CAS 7446-19-7
-------------------	------------------------------------	--------------------------

Bioaccumulation

Résultat : Une bioaccumulation n'est pas à envisager.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	sulfate de zinc monohydrate	No.-CAS 7446-19-7
-------------------	------------------------------------	--------------------------

Mobilité

Eau : Le produit est soluble dans l' eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Données pour le produit

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Données pour le produit

Information écologique supplémentaire

Résultat : Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Ne pas déverser dans les eaux de surface ou dans les égouts.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Contacter les services d'élimination de déchets.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
- Numéro européen d'élimination des déchets : Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

- ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(sulfate de zinc monohydrate)
- RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(sulfate de zinc monohydrate)
- IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(zinc sulphate monohydrate)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

- ADR-Classe : 9
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels) 9; M7; 90; (-)
- RID-Classe : 9
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger) 9; M7; 90
- IMDG-Classe : 9
(Étiquettes; No EMS) 9; F-A, S-F



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

14.4. Groupe d'emballage

ADR : III

RID : III

IMDG : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement selon l'ADR : oui

Dangereux pour l'environnement selon RID : oui

Polluant marin selon le code IMDG : oui

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Données pour le produit

Directive EU. 2012/18/EU (SEVESO III) Annexe I	:	Exigences palier inférieur: 100 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; E1: Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1 Exigences du palier supérieur: 200 tonnes; Partie 1: Catégories de substances dangereuses; E1: Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1
Nomenclature des installations classées (ICPE) - Directive Seveso III	:	4510 Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aiguë 1 ou chronique 1

Composant: sulfate de zinc monohydrate No.-CAS 7446-19-7

UE. Règlement UE n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la : ; La substance / mélange ne relève pas de cette législation.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

État actuel de notification

sulfate de zinc monohydrate:

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
INV (CN)	OUI	
ENCS (JP)	OUI	(1)-542
ISHL (JP)	OUI	1-(3)-223
ISHL (JP)	OUI	(1)-542
PICCS (PH)	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Abréviations et acronymes

AU AIICL	Australie. Liste de la Loi sur les produits chimiques industriels (AIIC)
FBC	facteur de bioconcentration
DBO	demande biochimique en oxygène
CAS	Chemical Abstracts Service
CLP	classification, étiquetage et emballage
CMR	cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DCO	demande chimique en oxygène
DNEL	dose dérivée sans effet
DSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement, Liste intérieure des substances
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	liste européenne des substances chimiques notifiées



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

ENCS (JP)	Japon. Liste des lois Kashin-Hou
SGH	système général harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques
IECSC	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes
INSQ	Mexique. Inventaire national des substances chimiques
ISHL (JP)	Japon. Inventaire de la sécurité et de la santé au travail
KECI (KR)	Corée. Inventaire des produits chimiques existants
CL50	concentration létale médiane
LOAEC	concentration minimale avec effet nocif observé
LOAEL	dose minimale avec effet nocif observé
LOEL	dose minimale avec effet observé
NDSL	Canada. Loi sur la protection de l'environnement. Liste extérieure des substances
NLP	ne figure plus sur la liste des polymères
NOAEC	concentration sans effet nocif observé
NOAEL	dose sans effet nocif observé
NOEC	concentration sans effet observé
NOEL	dose sans effet observé
NZIOC	Nouvelle-Zélande. Inventaire des produits chimiques
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	:	Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Méthodes usitées pour la classification	:	La classification des dangers pour la santé humaine, physique ou chimique et les dangers environnementaux sont dérivés de la combinaison de méthodes de calcul et si possible de données de test.
Informations de formation	:	Les travailleurs doivent être formés régulièrement à la manipulation sûre des produits basé sur les informations fournies dans la Fiche de Données de Sécurité et les conditions locales de la zone de travail. Les réglementations nationales pour la formation des travailleurs à la manipulation de produits dangereux doivent être également respectées.
Autres informations	:	<p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée.</p> <p>Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci.</p> <p>Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement</p>



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Fabrication de la substance	3	2a, 8, 9, 10, 0	19, 20, 21	2, 3, 5, 8b, 9, 22, 26	1	NA	ES9922
2	Fabrication de la substance - liquide	3	4, 5, 6b, 7, 8, 9, 10, 18, 20	2, 8, 9a, 9b, 12, 14, 15, 18, 19, 20, 21, 23, 24, 25, 28, 29, 32, 34, 35, 39, 40	1, 2, 3, 4, 5, 6, 8b, 9, 10, 13, 14, 15	1, 2, 3, 4, 5, 6a, 6b, 6d	NA	ES9938
3	Fabrication de la substance - solide	3	1, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 20	1, 8, 9a, 9b, 9c, 12, 14, 15, 18, 20, 21, 26, 28, 29, 32, 35, 37, 39	1, 2, 3, 4, 5, 8b, 9, 13, 14, 15, 22	1, 2, 3, 4, 5, 7	NA	ES9936
4	Utilisation en tant qu'intermédiaire	3	8, 9, 10, 14, 15, 17, 0	7, 14, 19, 20, 21, 24, 29, 39	1, 2, 3, 4, 8b, 9, 13, 15, 21, 22, 23, 26	1, 2, 5, 6a	NA	ES9930
5	Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges	3	2a, 8, 9, 10	NA	1, 2, 3, 4, 5, 8b, 9, 13, 14, 15, 22	1, 2	NA	ES9928
6	Utilisation industrielle - solide	3	5, 6b, 9, 10	1, 8, 9a, 9b, 9c, 14, 15, 18, 20, 21, 28, 29, 35, 39	4, 5, 6, 8b, 9, 10, 11, 13, 19	4, 5, 6a, 6b, 7	NA	ES9943
7	Utilisation industrielle - liquide	3	9, 20	8, 20, 21, 28, 29, 35, 39	8b, 9, 10, 13	5	NA	ES9947
8	Utilisation professionnelle - solide	22	5, 6b, 9, 10	1, 8, 9a, 9b, 9c, 14, 15, 18, 20, 21, 28, 29, 35, 39	4, 5, 6, 8b, 9, 10, 11, 13, 19	8a, 8d, 10a, 11a	NA	ES9945
9	Utilisation professionnelle - liquide	22	9, 20	8, 20, 21, 28, 29, 35, 39	8b, 9, 10, 11, 13	8a	NA	ES9949
10	Utilisation dans des laboratoires	3	10, 24	19, 21, 28, 39	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 15	1, 2, 4, 6a, 6b	NA	ES9932
11	Utilisation dans des laboratoires	22	10, 24	19, 21, 28, 39	1, 2, 3, 4, 5, 8a, 8b, 9, 10, 15	8a, 8b, 8d, 9a	NA	ES9934



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 1: Fabrication de la substance

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore) SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU0: Autres
Catégorie de produit chimique	PC19: Intermédiaire PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	12500 tonnes
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble (Efficacité: 50 - 99 %)
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m ³ /d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

		législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Tous les résidus d'un procédé humide sont recyclés
	Méthodes de Récupération	Les sous-produits (cendres) à partir du procédé à sec qui sont formés dans le réacteur, sont récupérés et soit recyclés dans le système, soit manipulés en suivant la législation sur les déchets
	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC22, PROC26

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité par Jour	96000 kg
	Quantité par	32000 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Des étapes à températures élevées (≈100°C) peuvent se produire	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières (Efficacité: 84 - 95 %)	
	Procédés clos et semi-clos quand approprié	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Stockage des substances emballées dans les zones dédiées	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
	Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	La poussière ou la substance dans la poussière doit être mesurée dans l'air de la pièce de travail (statique ou individuel) selon les réglementations nationales	
	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.
Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 2: Fabrication de la substance - liquide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU4: Fabrication de produits alimentaires SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6b: Fabrication de bois et produits à base de bois SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU18: Fabrication de meubles SU20: Services de santé
Catégorie de produit chimique	PC2: Adsorbants PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC12: Engrais PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18: Encres et toners PC19: Intermédiaire PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC23: Produits pour tannage, teinture, imprégnation de finition et soin du cuir PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC25: Fluides pour le travail des métaux PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC32: Préparations et composés à base de polymères PC34: Colorants pour textiles, produits de finition et d'imprégnation y compris agents de blanchiment et autres adjuvants de fabrication PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels PC40: Agents d'extraction
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

	<p>ERC3: Formulations dans les matériaux</p> <p>ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles</p> <p>ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice</p> <p>ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)</p> <p>ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs</p> <p>ERC6d: Utilisation industrielle de régulateurs de processus pour les processus de polymérisation dans la production de résines, caoutchouc, polymères</p>
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC6d

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations au-delà de 25%
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	5000 tonnes
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC3, PROC2, PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC14, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations au-delà de 25%
	Forme Physique (au	liquide



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

	moment de l'utilisation)	
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	5000 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	20000 kg
	Quantité par	7000 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Procédé humide	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières Si pertinent : Utilisation dans les processus clos (Efficacité: 84 %)	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %)	
	Filtres à poussière (Efficacité: 50 - 80 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 3: Fabrication de la substance - solide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU1: Agriculture, sylviculture, pêche SU4: Fabrication de produits alimentaires SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU11: Fabrication de produits en caoutchouc SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13: Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU14: Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU20: Services de santé
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC12: Engrais PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18: Encres et toners PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC26: Produits de traitement du papier et du carton PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC32: Préparations et composés à base de polymères PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC37: Produits chimiques de traitement de l'eau PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

	ERC3: Formulations dans les matériaux ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC3, ERC4, ERC5, ERC7

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : <=5% up to >25%
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	5000 tonnes
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Processus à sec Pressé à température élevée (>1000°C), broyé et re-pressé ou frité à température élevée. Fondu à température élevée(>500°C) et ensuite coulé comme matériau vitreux Pressé et palletissé à basse température	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC3, PROC2, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15, PROC22

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : <=5% up to >25%
	Forme Physique (au	solide



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

	moment de l'utilisation)	
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	5000 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	15000 kg
	Quantité par	5000 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Le procédé peut impliquer des températures élevées	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières	
	Si pertinent : Utilisation dans les processus clos (Efficacité: 84 %)	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 4: Utilisation en tant qu'intermédiaire

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU14: Fabrication de métaux de base, y compris les alliages SU15: Fabrication de produits métalliques, à l'exclusion des machines et équipements SU17: Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport SU0: Autres
Catégorie de produit chimique	PC7: Métaux et alliages de base PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC19: Intermédiaire PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC24: Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage PC29: Produits pharmaceutiques PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC21: Manipulation à faible énergie de substances intégrées dans des matériaux et/ ou articles PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel PROC23: Opérations de traitement et de transfert ouvertes (avec des minéraux/ métaux) à haute température PROC26: Manipulation de substances inorganiques solides à température ambiante
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC5, ERC6a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 100 %.
Quantité utilisée	Quantité journalière par site	75 tonnes



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisation à l'intérieur	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble, Les émissions d'air sont surveillées continuellement (Efficacité: 50 - 99 %)
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC3, PROC2, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC15, PROC21, PROC22, PROC23, PROC26

Caractéristiques du produit	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Poudre.
Quantité utilisée	Quantité par	25000 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Procédé humide	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières (Efficacité: 90 - 95 %)	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Cloisonnement du procédé, spécialement dans les unités de séchage/calcinage/emballage (potentiellement poussiéreux)	
	Stockage des substances emballées dans les zones dédiées	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %)	



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

	Filtres à poussière (Efficacité: 50 - 80 %)
	Double étage, filtre à cassettes (Efficacité: 85 - 95 %)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail La poussière ou la substance dans la poussière doit être mesurée dans l'air de la pièce de travail (statique ou individuel) selon les réglementations nationales
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %) Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 5: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU2a: Exploitation minière (hors industries offshore) SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC14: Production de préparations ou d'articles par pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC22: Opérations de traitement potentiellement fermées (avec des minéraux/ métaux) à haute température; dans un cadre industriel
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	5000 tonnes
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble (Efficacité: 50 - 99 %)
	Eau	Sédimentation (Dégradation-efficacité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-efficacité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-efficacité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC3, PROC2, PROC4, PROC5, PROC8b, PROC9, PROC13, PROC14, PROC15, PROC22		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit : <=5% up to >25%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, ou, liquide
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	5000 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	14000 kg
	Quantité par	5000 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Des étapes à températures élevées (≈100°C) peuvent se produire	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières (Efficacité: 90 - 95 %)	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Cloisonnement du procédé, spécialement dans les unités de séchage/calcinage/emballage (potentiellement poussiéreux)	
	Stockage des substances emballées dans les zones dédiées	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
	Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	La poussière ou la substance dans la poussière doit être mesurée dans l'air de la pièce de travail (statique ou individuel) selon les réglementations nationales	
	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation industrielle - solide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6b: Fabrication de bois et produits à base de bois SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18: Encres et toners PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC7

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	50 tonne(s)/an
	Couvre des quantités typiquement utilisées seulement, sauf si spécifié différemment	
	Quantité annuelle par site	500 tonne(s)/an (Max ERC4, ERC5, ERC6a, ERC6b, ERC7)



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Processus à sec	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	50 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	150 kg
	Quantité par	50 kg
	Quantité utilisée au poste de travail	500 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	1500 kg
	Quantité par	500 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières Si pertinent : Utilisation dans les processus clos (Efficacité: 84 %) Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %) Filtres à poussière (Efficacité: 50 - 80 %)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %) Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. ou Respirateur avec un filtre à poussière FFP1 masque(Intérieur PROC11, PROC19)
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. ou Respirateur avec un filtre à poussière FFP1 masque(Extérieur PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19)
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. ou Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)(Extérieur PROC11)
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. ou Protection respiratoire (Efficacité: 90 %)(Extérieur PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 7: Utilisation industrielle - liquide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU20: Services de santé
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC5: Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC5

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	50 tonne(s)/an
	Couvre des quantités typiquement utilisées seulement, sauf si spécifié différemment	
	Quantité annuelle par site	500 tonne(s)/an (Max ERC5)
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

élimination		utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, ou en solution
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	50 tonne(s)/an (typ n/a)
	Quantité par Jour	150 kg (typ n/a)
	Quantité par	50 kg (typ n/a)
	Quantité utilisée au poste de travail	500 tonne(s)/an (Max n/a)
	Quantité par Jour	1500 kg (Max n/a)
	Quantité par	500 kg (Max n/a)
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Procédé humide, Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières	
	Si pertinent : Utilisation dans les processus clos (Efficacité: 84 %)	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %)	
	Filtres à poussière (Efficacité: 50 - 80 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 8: Utilisation professionnelle - solide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU6b: Fabrication de bois et produits à base de bois SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC9c: Peintures au doigt PC14: Produits de traitement de surface des métaux, y compris produits pour galvanisation et galvanoplastie PC15: Produits de traitement de surfaces non métalliques PC18: Encres et toners PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC6: Opérations de calandrage PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage PROC19: Mélange manuel entraînant un contact intime avec la peau; seuls des EPI sont disponibles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC10a: Utilisation extérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet ERC11a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'articles de longue durée et de matériaux à faible rejet

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d, ERC10a, ERC11a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Quantité annuelle par site	50 tonne(s)/an
Quantité utilisée	Couvre des quantités typiquement utilisées seulement, sauf si spécifié différemment	
	Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,03 %
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,02 %
	Processus à sec	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13, PROC19

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	50 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	150 kg
	Quantité par	50 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées	
Conditions techniques et mesures	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec	



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières Si pertinent : Utilisation dans les processus clos (Efficacité: 84 %) Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %) Filtres à poussière (Efficacité: 50 - 80 %)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %) Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. ou Respirateur avec un filtre à poussière FFP1 masque(Intérieur PROC11, PROC19)
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. ou Respirateur avec un filtre à poussière FFP1 masque(Extérieur PROC4, PROC5, PROC6, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC13, PROC19)
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures. ou Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)(Extérieur PROC11)
	Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. ou Protection respiratoire (Efficacité: 90 %)(Extérieur PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.
Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 9: Utilisation professionnelle - liquide

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU9: Fabrication de substances chimiques fines SU20: Services de santé
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides (p. ex. désinfectants, insecticides) PC20: Produits tels que régulateurs de pH, floculants, préci-pitants, agents de neutralisation PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC29: Produits pharmaceutiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts
Activité	Note : ce scénario d'exposition n'est pertinent que pour une utilisation appropriée du produit en fonction du grade de qualité de la substance délivrée

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	50 tonne(s)/an
	Couvre des quantités typiquement utilisées seulement, sauf si spécifié différemment	
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

élimination		utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8b, PROC9, PROC10, PROC11, PROC13		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les pourcentages de substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide, ou en solution
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	50 tonne(s)/an
	Quantité par Jour	150 kg
	Quantité par	50 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Procédé humide, Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières	
	Si pertinent : Utilisation dans les processus clos (Efficacité: 84 %)	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Cyclones (Efficacité: 70 - 90 %) Filtres à poussière (Efficacité: 50 - 80 %)	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus. Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants de protection/ des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière	
	Éviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure. ou Protection respiratoire(Intérieur PROC11)	
	Vaporisation	Protection respiratoire (Efficacité: 95 %)(Extérieur PROC11)

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 10: Utilisation dans des laboratoires

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU24: Recherche scientifique et développement
Catégorie de produit chimique	PC19: Intermédiaire PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC1: Fabrication de substances ERC2: Formulation de préparations ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires) ERC6b: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC1, ERC2, ERC4, ERC6a, ERC6b

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	5 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisation à l'intérieur	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble (Efficacité: 50 - 99 %)
	Eau	Sédimentation (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Filtration (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)
	Eau	Précipitation chimique (Dégradation-effectivité: 90 - 99,8 %)



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC3, PROC2, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15		
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, ou, liquide
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	5 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Des étapes à haute température peuvent apparaître dans les zones protégées (sorbonnes)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Cloisonnement du procédé, spécialement dans les unités de séchage/calcination/emballage (potentiellement poussiéreux)	
	Stockage des substances emballées dans les zones dédiées	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
	Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	La poussière ou la substance dans la poussière doit être mesurée dans l'air de la pièce de travail (statique ou individuel) selon les réglementations nationales	
	Porter des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière porter les gants adaptés pendant les activités où le contact avec la peau est possible.	



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

1. Titre court du scénario d'exposition 11: Utilisation dans des laboratoires

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU 10: Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages) SU24: Recherche scientifique et développement
Catégorie de produit chimique	PC19: Intermédiaire PC21: Substances chimiques de laboratoire PC28: Parfums, produits parfumés PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition. PROC5: Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants) PROC8a: Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations non dédiées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8b: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC9a: Utilisation intérieure à grande dispersion de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8b, ERC8d, ERC9a

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
Quantité utilisée	Quantité annuelle par site	0,5 tonnes
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	Procédé en continu
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Utilisation à l'intérieur	
Conditions techniques et mesures au niveau du procédé pour prévenir les dégagements Conditions techniques et mesures sur-site pour réduire ou limiter les dégagements, les émissions dans l'air et les décharges dans le sol Mesures organisationnelles pour	Air	Traitement des émissions d'air par sacs filtrant, filtres en tissus et épurateur humide, Ceci peut créer une pression générale négative dans l'immeuble (Efficacité: 50 - 99 %)
	Eau	Rejet des eaux usées dans la STEP municipale.



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

prévenir/limiter les dégagements à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station municipale de traitement des eaux usées
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Conditions et mesures en relation avec le traitement externe des déchets en vue de leur élimination	Traitement des déchets	Tous les résidus contenant la substance sont recyclés, L'élimination des restes de produit satisfait aux critères des réglementations en vigueur., Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent minimiser la quantité de substance dans les déchets, préférer les voies de recyclage et pour ceux qui restent éliminer selon la législation sur les déchets
	Méthodes d'élimination	Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.
Conditions et mesures en relation avec la récupération externe des déchets	Méthodes de Récupération	Les utilisateurs de la substance et des composés de la substance doivent favoriser les chaînes de recyclage et les produits en fin de vie

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC3, PROC2, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Concentration de la substance dans le produit: 80%-100%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	solide, ou, liquide
Quantité utilisée	Quantité utilisée au poste de travail	0,5 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Couvre des expositions quotidiennes allant jusqu'à 8 heures	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zone de la peau exposée	Visage
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Intérieur	
	Tous les procédés sont effectués dans des zones confinées, Des étapes à haute température peuvent apparaître dans les zones protégées (sorbonnes)	
Conditions techniques et mesures de contrôle de la dispersion à partir de la source vers le travailleur	Ventilation locale par extraction sur les fours et autres zones de travail avec génération de poussière potentielle, technique de capture et élimination des poussières	
	Confinement des volumes liquides dans des puis pour prévenir/collecter un déversement accidentel	
	Cloisonnement du procédé, spécialement dans les unités de séchage/calcination/emballage (potentiellement poussiéreux)	
	Stockage des substances emballées dans les zones dédiées	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter et limiter les expositions	
	S'assurer que les moyens de contrôle sont régulièrement examinés et entretenus.	
	Nettoyage régulier de l'équipement et de la zone de travail La poussière ou la substance dans la poussière doit être mesurée dans l'air de la pièce de travail (statique ou individuel) selon les réglementations nationales	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des vêtements de protection. (Efficacité: 90 %)	
	Si il y a un risque de dépasser les OEL/DNEL : Respirateur avec un filtre à poussière porter les gants adaptés pendant les activités où le contact avec la peau est possible.	



Mon-Droguiste.Com

39 Bis Rue du Moulin Rouge

10150 Charmont Sous Barbuise

Tél : +33.(0)3.25.41.04.05

Email : contact@mon-droguiste.com

Web : www.mon-droguiste.com

SULFATE ZINC MONOHYDRATE 35% Zn

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour l'environnement.

Travailleurs

Pas d'évaluation de l'exposition présentée pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Le guide est basé sur des conditions opérationnelles hypothétiques qui peuvent ne pas être applicables à tous les sites ; par conséquent, un étalonnage (scaling) peut être nécessaire pour définir des mesures de gestion des risques appropriées et propres à un site donné.

Lorsque d'autres mesures de gestion des risques/conditions opérationnelles sont adoptées, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont maîtrisés au moins jusqu'à des niveaux équivalents.

Santé

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On admet qu'un bon niveau de base d'hygiène au travail est mis-en-oeuvre.

Utiliser une protection des yeux adaptée.